

## Compte-rendu du Conseil Municipal du vendredi 21 juillet 2016

Étaient présents : Mmes Sabrina CHAPUIS et Chantal PIZARD, MM. Frédéric BREGAND Laurent CHENU, Joël CHEVASSUS, Jérôme GOUSSET, Didier PEREZ, Jean-Paul ROY, Frédéric SIGNORI.

Absente non excusée : Françoise MARTIN

Secrétaire de séance : Frédéric BREGAND.

La séance est ouverte à 20h40.

1/ Approbation du compte-rendu du précédent Conseil.

2/ Décision Modificative (DM) : La situation n°1 concernant les travaux d'assainissement réalisés par la société Roger Martin, d'un montant de 71 115 TTC€ étaient prévu au budget primitif au 2315. Ce montant est transféré au 21532, après délibération du CM, à l'unanimité des membres du Conseil. .

3/ DM : les études réalisées par le bureau VERDI étaient prévues au 2315 sur le BP. Après délibération, le CM à l'unanimité transfère cette facture d'un montant de 6036€ au 21532.

4/ DM : La facture du tapis de la salle des fêtes, d'un montant de 833,16 €, initialement prévu à la section de fonctionnement est affectée à la section d'investissement après délibération du CM (à l'unanimité).

5/ Démission de madame Garcia : Madame Garcia effectuait le ménage de la mairie une heure par semaine. Son préavis est de un mois. La charge du nettoyage de la mairie sera transférée à l'employé communal.

6/ Prorogation de la période de stage de l'employé communal : La titularisation de l'employé communal est repoussée d'un an. La prorogation de son stage a été décidé après délibération du CM et la motivation lui sera expliquée au cours d'un entretien par Sabrina CHAPUIS et Laurent CHENU, responsables désignés.

7/ ONF : Pour la saison 2016/2017, le contrat de bucheronnage de M. LABOUREY a été voté à l'unanimité après délibération du CM. Ce contrat concerne les parcelles 46a, 47a et 72 d'environ 150 m<sup>3</sup> pour un montant estimé de 2625€ HT.

8/ Indemnité d'Administration et de Technicité des secrétaires : Une IAT (correspondant aux 6 derniers mois de l'année 2016) a été voté à l'unanimité pour Angéline PASTEUR d'un montant de 373,66 €. La même indemnité (correspondant aux 6 premiers mois de l'année 2016) a été votée à l'unanimité pour la secrétaire remplaçante pendant le congé maternité d'Angéline.

9/ Points sur les travaux : Les travaux de la route forestière seront achevés vraisemblablement autour du 20 août (les travaux reprendront le 16 août). Les travaux d'assainissement sont terminés sur le secteur de Cinq Cens, la voirie sera refaite après la reprise des travaux le 16 août. Les travaux d'assainissement sur le centre bourg s'arrêteront la dernière semaine de juillet pour reprendre le 16 août. La rue Fardée sera remise temporairement en double sens pendant cette période pour faciliter la circulation. A savoir que la rue de la Poterie sera coupée le matin et remise en circulation le soir. Ce désagrément sera de courte durée car les travaux de la route forestière seront terminés une semaine après la reprise des travaux dans le village. Un point est fait sur deux aménagements de sécurité : sur Cinq Cens, le haut de la rue des Chênes sera élargi aux deux extrémités (après busage des fossés) pour éviter une vitesse excessive des véhicules, un coussin berlinois sera mis en place au bas de l'élargissement de voirie pour ralentir les véhicules qui descendent de cette rue. Une chicane dont la longueur a été calculée par le bureau d'étude sera mise en place au début de la rue du Baccu (après la dernière maison) pour empêcher les poids lourds d'emprunter le village. Cette chicane permettra aux voitures et aux tracteurs de l'affouagiste de circuler librement pour aller en forêt. Cet aménagement est indispensable pour la pérennité des routes qui seront refaites. Il a été toujours question d'empêcher le trafic poids lourds sur le village au moment de la prise de décision d'engager des travaux coûteux sur la commune. Rappelons qu'une étude avait montré que le prix des travaux qu'il aurait fallu engager pour permettre le passage des poids lourds était estimé à plus de 1

millions d'euros. Rappelons aussi que le passage d'un poids lourds équivaut en termes d'usure de voirie à 1 million de passages de voiture. Rappelons aussi que la route forestière a été envisagée uniquement dans ce but. Il ne s'agit donc pas d'empêcher qui que ce soit de travailler mais bien de pérenniser le plus possible un investissement conséquent pour la commune.

10/ Questions diverses :

- Le nouveau réservoir à incendie sera recouvert de végétaux sur la moitié de sa surface (celle visible de la route) à titre de test, il sera également repeint dans la même teinte que le bâtiment de l'alambic.
  - L'abri bus de la rue de la Chirelle sera repeint par des bénévoles faute d'avoir obtenu un projet viable de la part de l'association des jeunes du village. Celui de Cinq Cens sera également repeint par la même occasion
  - Le frigo de la salle des fêtes (pas celui qui sert à la cantine) n'est plus opérationnel ; des devis seront demandés pour acquérir un nouveau frigo.
  - Un devis va être demandé à l'association API 25 (entreprise qui a refait le portail du cimetière et qui rénove actuellement les caniveaux) pour la rénovation de la Vierge.
- La séance est levée à 22h40.

